

## «L'aide sociale ne freine pas le retour à l'emploi»

**Polémique** Une étude montre que les montants de l'assistance peuvent être plus élevés que certains salaires. D'après l'Hospice, les cas sont rares.

Par Eric Budry 13.07.2015

18

Depuis l'automne, l'UDC Suisse a mis en joue l'aide sociale et en a fait un des thèmes de sa campagne pour les élections fédérales. C'est dans ce contexte politique de remise en cause des montants des aides financières qu'a récemment été rendue publique dans le journal *Le Temps* une étude du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé qui semble apporter de l'eau au moulin de l'UDC.

Demandée par le département de Mauro Poggia, l'étude (non achevée) compare l'aide maximale accordée par l'Hospice général avec les bas salaires touchés par des employés dans les huit secteurs d'activité les moins rémunérateurs. On y découvre par exemple que pour les salariés de l'hôtellerie-restauration mieux vaut être, financièrement parlant, à l'aide sociale si vous êtes une personne seule ou une famille monoparentale avec un, deux ou trois enfants. Michel Nicolet, directeur de l'Action sociale à l'Hospice général, confronte les résultats de cette étude avec la réalité.

### **Michel Nicolet, que vous inspire cette étude?**

Ma première réaction est que l'on doit se demander si c'est l'aide sociale qui est trop élevée ou si ce sont certains salaires qui sont trop bas. Est-il normal qu'on ne puisse pas vivre correctement en Suisse en travaillant à plein temps? Ce qui est certain, c'est que nos bénéficiaires s'en sortent, mais qu'ils sont loin de vivre dans l'aisance. Je rappelle que nous appliquons simplement les normes fédérales édictées par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

### **N'existe-t-il pas néanmoins un risque de décourager des gens à retourner sur le marché du travail?**

L'étude, intéressante en soi, se base sur le barème maximal, pas sur des moyennes. Dans la réalité, il n'y a pas d'un côté une catégorie de gens qui ne font rien, ne disposent d'aucune ressource, et de l'autre des gens qui travaillent à plein temps. Parmi nos bénéficiaires, 15,5% travaillent et nous n'intervenons qu'en complément de salaire.

### **Mais en moyenne, quelle est la différence entre l'aide maximale et la réalité?**

Le coût moyen d'un dossier pour un couple avec trois enfants est chez nous de 3238 francs. Or si on applique le barème maximal comme l'étude, il devrait atteindre 5813 francs (*voir l'infographie*). En appliquant des moyennes, les résultats de l'étude seraient très différents, un fait que reconnaissent ses auteurs. Le revenu du travail serait presque toujours supérieur à l'aide sociale. C'est par conséquent aller un peu vite que de dire qu'il est plus avantageux de rester à l'aide sociale que de travailler. Elle ne freine pas le retour à l'emploi.

### **Dans la réalité, y a-t-il néanmoins des gens qui rechignent à prendre un emploi?**

Cela peut arriver, mais ce n'est pas si fréquent. Je rappelle que l'aide sociale est conditionnée à l'obligation de tout mettre en œuvre pour améliorer sa situation. Une personne qui refuserait un travail serait dès lors sanctionnée. Cela dit, la crainte de devoir affronter à nouveau le marché du travail cache souvent des fragilités. Je me souviens de quelqu'un qui avait vécu un burn-out et qui paniquait à l'idée de retomber dans le même piège.

### **Quels sont les principaux freins à la reprise d'une activité professionnelle?**

Il est clair que la formation est devenue un enjeu majeur, et encore davantage pour les jeunes adultes. Nous savons que 51% des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont aucune formation achevée, c'est l'un des plus grands freins à la réinsertion. Beaucoup ont également des problèmes de santé (38%). Les séparations sont aussi la cause d'un brutal appauvrissement.

C'est le cas de 22% des gens que nous aidons. Je rappelle enfin que les familles monoparentales composent 19% de nos dossiers. Dans 93% des cas, il s'agit de femmes élevant seules leurs enfants.

**Le public a l'impression que le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter. Est-il devenu plus difficile aujourd'hui de sortir de l'aide sociale?**

En fait, c'est l'inverse. Nous avons depuis 2011 un nombre d'entrées qui a tendance à diminuer et un nombre de sorties qui augmente, notamment grâce à la création de notre service de réinsertion professionnelle. Malheureusement, le différentiel est toujours en faveur des entrées, ce qui fait que le nombre de dossiers progresse effectivement.

**Quel est le pourcentage de gens qui s'en sortent, et en combien de temps?**

En 2014, nous avons comptabilisé 14 982 dossiers financiers et nous avons fermé, en parallèle, 3377 dossiers. Ces clôtures représentent environ 22% de l'ensemble des dossiers sur une année. En 2015, 35% des sorties de l'aide sociale sont dues à un retour vers l'emploi. Ce taux est en constante progression depuis quelques années. Pour ce qui est de la durée de la prise en charge, la médiane était en 2014 de vingt-cinq mois. Mais cela cache de grandes différences, puisque 27% de nos dossiers sont ouverts depuis plus de cinq ans. Plus le temps passe, plus il est difficile de s'en sortir. Au-delà de deux ans, cela commence à devenir très compliqué.

(TDG)

(Créé: 13.07.2015, 11h06)